

Le 26 mars 2021.

Le Maire de Roquettes,

À

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal :  
Michel CAPDECOMME, Liliane GALY, Gilles VACHER, Danièle  
AKNIN, Pierre SEROUGNE, Marie-Gisèle MASCLET, Marc FAURÉ,  
Karin CHALUT, Matthieu SEVESTRE, Anne GAVALDA, Philippe DIAS,  
Sylvie MOREAU, Michel MASCLET, Nathalie MORENO, Cyril DOS  
SANTOS, Marie-Rose CIAVALDINI, Xavier LOPEZ, Nathalie  
BOUCARD, Emmanuel ROSTIROLLA, Magali VERHAEGHE, Thierry  
PARIS, Laurence MEYNIER, Stéphanie LANG-LALANNE, Olivier  
ESTRIPEAU, Thierry GOMBAUD, Elia RIUS, Morad MAACHOU.

**OBJET : Convocation du Conseil Municipal.**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**1<sup>er</sup> avril 2021 à 20H30 à la Mairie, salle du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

- Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Roquettes
- Institution du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal
- Opposition au transfert au 1er juillet 2021 de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) au Muretain Agglo
- Questions diverses.

Vous trouverez **ci-joint la note de synthèse et ses annexes** de ce conseil municipal, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 mars 2021, et un bon pour donner votre pouvoir à un autre élu en cas d'absence lors de cette séance (l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, prévoit que chaque conseiller municipal pourra être porteur de deux pouvoirs, au lieu d'un seul habituellement).

Pour information, le public ne pourra pas assister à cette séance se déroulant pendant les horaires de couvre-feu, et en l'absence de retransmission en direct il sera nécessaire de procéder à un vote pour décider du huis-clos afin que la séance puisse se tenir.

Par avance je vous remercie de votre présence, et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Michel CAPDECOMME.

